

BULLETIN D'ADHÉSION

CENTRE GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE DU POHER Boulevard de la République BP 251 29834 CARHAIX-PLOUGUER CEDEX

E-mail : cgh.poher@wanadoo.fr Site : www.cghp-poher.net Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/poher/>
GENEABANK : www.geneabank.org Réclamations pour les codes GENEABANK : cghdupoher@orange.fr

PREMIERE ADHÉSION (cocher la case)

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION (inscrire si possible votre numéro d'adhérent) :

Prénom et nom :

Adresse postale :

Adresse électronique (obligatoire pour GENEABANK) :

Case à cocher suivant l'option choisie ▼

Adhésion simple + Abonnement au bulletin trimestriel <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i>	35 €
Adhésion couple + Abonnement au bulletin trimestriel <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i>	46 €
Adhésion étudiant + Abonnement au bulletin trimestriel <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i>	23 €
Adhésion simple sans abonnement	19 €
Adhésion couple sans abonnement	30 €
Adhésion étudiant sans abonnement	7 €
Abonnement au bulletin trimestriel <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i> pour adhérent	16 €
Abonnement au bulletin trimestriel <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i> pour non adhérent	30 €
Moins-value sur abonnement pour téléchargement des bulletins sur notre site	- 8 €
Prix de vente du bulletin trimestriel au numéro – Frais de port non compris.	6 €
TOTAL CHÈQUE	€

L'adhésion est valable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre et comprend l'inscription pour la consultation de nos bases de relevés : attribution de 1000 points internes au CGHP par trimestre, 2000 points pour les couples, pour la consultation de notre base uniquement et 150 points GENEABANK, 300 pour les couples pour la consultation de l'ensemble des bases présentes sur GENEABANK. Au début de chaque trimestre, les compteurs sont remis à zéro avant l'attribution des nouveaux points.

Adhésion prise à partir du 1^{er} septembre : elle court jusqu'au 31/12 de l'année suivante (= 19 €). En ce qui concerne l'abonnement au bulletin (= 16 €), il est possible de choisir de recevoir les bulletins de l'année en cours ou ceux de l'année suivante (à préciser ci-dessous) ou les deux (= 32 €).

Bulletins de l'année en cours Bulletins de l'année suivante

Le bulletin trimestriel *KAIER AR POHER* a pour sujets principaux l'histoire et la généalogie du Poher. Lorsque l'inscription a lieu en cours d'année (et avant le 1^{er} septembre), les bulletins déjà parus seront expédiés ou téléchargeables pour ceux qui auront choisi cette option.

Je n'ai jamais eu de codes d'accès à GENEABANK-POHER et je désire les recevoir (Pour ceux qui ont déjà eu des codes d'accès, ne pas cocher cette case). J'en fais la demande à cghdupoher@orange.fr (ne pas oublier d'indiquer votre adresse électronique de manière bien lisible sur le présent bulletin)

Je suis disposé à aider les adhérents du CGH du Poher (facultatif)

En faisant des relevés d'actes paroissiaux et/ou d'état civil

OUI

NON

En faisant des travaux de saisie informatique

OUI

NON

Règlement à adresser à l'adresse ci-dessus et si vous désirez recevoir votre carte d'adhérent et/ou le timbre du CGHP, joindre une enveloppe timbrée.

Communes et/ou paroisses concernant votre généalogie (facultatif) :

J'ai pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du CGH du POHER sur le site www.cghp-poher.net
Date et signature :